

# Conseil Participatif des Gervaisiens

Réunion n°6 – 23 Mars 2017

## 1/ Accueil des participants et présentation de la soirée

▪ Hawa Koné, élue en charge de la Démocratie locale et de l'Engagement citoyen, accueille les participants pour cette réunion dédiée à la thématique des déchets. Les actions menées par la Ville et le territoire Est Ensemble seront présentées par :

- Anna Angeli, Adjointe au Maire en charge du Projet éducatif, de la Parentalité, du Développement durable, du Numérique et de la Politique de la Ville ;
- Laure Michelou, Responsable du Service Développement Durable.

▪ Concernant le dernier compte-rendu, les participants remarquent que le document illustre qu'il y a eu peu de débats au sujet de la tranquillité publique. La présentation a donné des éléments d'information sur les actions menées et présenté les projets de la Ville - notamment la vidéo-protection. Ce projet a été travaillé dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), une instance de concertation qui réunit la Ville, l'Etat, le Commissaire des Lilas, les amicales de locataires, etc. Les membres du Conseil Participatif souhaitent connaître le coût du dispositif de vidéo-protection.

### Précisions hors réunion :

Un budget de 410 000 € est prévu pour la vidéo-protection, pour laquelle a été sollicitée une subvention au titre du FIPDR (Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation).

## 2/ Réduction, prévention et tri des déchets

▪ Laure Michelou rappelle en introduction que la Ville est responsable de la propreté, et que le Territoire Est Ensemble est en charge de la collecte et du traitement des déchets (cf : présentation en pièce-jointe).

▪ Les consignes de tri sont rappelées. Aujourd'hui, tous les emballages peuvent être recyclés, même souillés (les pots et conserves doivent être vidés, mais pas lavés).

▪ Le ramassage des encombrants est jugé performant par les participants, même si certains « points noirs » existent. Il y a des dépôts en dehors des jours de ramassage, en fin de mois, mais leur enlèvement est rapide.



**Infos déchets**  
**0 805 055 055**

N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile

- Dans certaines rues (14 Juillet, Stalingrad, etc.) des conteneurs restent sur les trottoirs. En plus d'encombrer le passage, cela conduit au dépôt de sacs supplémentaires (posés à côté) et attire les nuisibles.
  
- Un agent municipal a pour mission l'enlèvement des tags, dans les espaces publics et privés. Des participants notent que la réalisation de belles fresques sur les murs dissuade les taggeurs. Ils souhaitent réfléchir à la création d'un groupe de travail sur l'embellissement des entrées de ville à travers le *street art* (cf : réunions précédentes). L'exposition de textes de slam des collégiens à la P'tite Criée est notamment citée comme une réussite et un travail susceptible d'être exposé dans les rues de la ville. Cela permettrait aux jeunes d'être investis et reconnus, et d'attirer des artistes.
  
- Le Territoire Est Ensemble s'est doté d'un Programme local de prévention des déchets (PLPD), qui vise à encourager l'évolution des comportements, à travers cinq actions :
  1. Compostage des déchets de jardin ou de cuisine > Mise à disposition de composteurs ;
  2. Mieux consommer en choisissant des produits utilisant moins d'emballages ou rechargeables > Actions de sensibilisation ;
  3. Donner, troquer ou réparer les objets dont vous ne vous servez plus > Déchetterie mobile ;
  4. Lutter contre le gaspillage alimentaire > Actions de sensibilisation + actions dans la restauration scolaire ;
  5. Distribution d'autocollants « Stop pub » pour les boîtes aux lettres.
  
- Plusieurs participants s'interrogent sur le recyclage du verre, un matériau qui est facturé au consommateur lors de l'achat, puis pour le traitement et recyclage. Ils regrettent le système de consigne qui permettait de réutiliser les bouteilles en verre à moindre coût.
  
- A travers son programme Agenda 21, la Ville du Pré Saint-Gervais s'est engagée à travailler sur la question de la prévention, de la réduction et du tri des déchets. Le service Développement durable mène plusieurs actions :
  1. Organisation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets ;
  2. Formations au compostage de jardin et lombricomposteur : 4 formations par an ;
  3. Propreté : campagne de communication contre les incivilités ;
  4. Lutte anti-gaspillage alimentaire : projet en cours sur la cantine du Groupe Scolaire Jaurès-Brossolette (sensibilisation auprès des scolaires, installation d'une table de tri, etc.) ;
  5. Distribution des autocollants Stop pub : accueil Hôtel de Ville + Maison des Associations Gervaisiennes ;
  6. Installation de composteurs collectifs.
  
- La Ville ne compte plus de bornes d'apport de textiles, mais l'association Relais qui les gère est régulièrement présente sur les manifestations de la Ville (ex : pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

**Information complémentaire :**

Emmaüs Solidarité organise en partenariat avec Utopia 56 une collecte solidaire de vêtements pour les personnes en situation de précarité en Ile-de-France les samedi 22 et dimanche 23 avril de

10h à 17h. Vêtements et accessoires pour hommes (en priorité), femmes, enfants et bébés pourront être déposés au CHRS Prost (40 avenue Jean-Jaurès).

▪ L'achat en vrac permet de réduire la production de déchets des ménages en supprimant les emballages. Comment ? Différents contenants peuvent remplacer les sacs plastiques (sacs en tissu, bocaux, pots de confiture, etc.). Au Pré Saint-Gervais, il n'y a pas de commerce qui propose l'achat en vrac. Les plus proches commerces, identifiés par les participants, sont BioCoop à Pantin, Naturalia aux Lilas et Auchan à Bagnolet. Plusieurs participants considèrent que la création d'une coopérative alimentaire sur la ville serait un atout.

#### Information complémentaire :

Des composteurs ont été inaugurés dimanche 26 mars dans les jardins partagés du Jardin des Sens (passage de la Mairie) et rue Jules Jacquemin (association Les Copains d'abord).

▪ Afin de répondre à l'enjeu de réduction des déchets, 30 familles gervaisiennes se sont portées volontaires pour participer à l'opération Famille Zéro Déchet. La Ville accompagne les familles dans leur changement de pratiques, pour réduire la quantité des déchets produits : des ateliers sont organisés pour permettre aux familles engagées dans ce défi d'échanger des astuces dans une ambiance conviviale.



### 3/ Lecture du tableau de bord

Le tableau de bord permet de visualiser les propositions d'action du Conseil Participatif et d'en suivre les réponses données par la Ville. La numérotation est continue d'une réunion à l'autre. Les actions non retenues ou déjà réalisées sont supprimées au fur et à mesure.

**Proposition n°13.** Mieux comprendre le devenir des déchets que l'on produit : organiser le prochain Conseil Participatif hors les murs avec une visite du centre de tri du Syctom de Romainville.

Oui. Une visite peut être organisée avec le SYCTOM :

Le centre de tri des collectes sélectives situé à Romainville ne permet pas selon eux la meilleure approche pédagogique et les visites sont limitées à 10 personnes. Le SYCTOM propose de visiter le centre de tri de Sevran (ouvert à 25 personnes). Une date reste à définir en mai-juin. Les visites se déroulent en semaine (début de la visite à 18h maximum ; les installations fonctionnent jusque 20h).

#### Inscription en réunion :

Compte-tenu des contraintes horaires, les participants souhaitant prendre part à cette visite sont invités à se pré-inscrire.

**Proposition n°14.** Prévoir un contre-sens cyclable en cas de réaménagement de la voirie rue Joineau. Retour de la Ville - Mise à l'étude : cette proposition renvoie aux réponses des actions 3, 4, 5 et 6.

**Proposition n°15.** Améliorer la visibilité pour les piétons qui traversent au carrefour Joineau-Sémanaz (devant le fast food). Les échafaudages masquent les véhicules qui arrivent de Pantin.

Retour de la Ville – Oui. Les échafaudages ont été enlevés début décembre.

**Proposition n°16. Organiser une campagne de sensibilisation contre le nourrissage des pigeons. Mettre en avant les risques sanitaires ; privilégier un ton humoristique (exemple : « garder voter pain pour faire du pain perdu ! »).**

Retour de la Ville - Oui, à moyen terme. Cette thématique pourrait être intégrée dans une campagne plus large sur la propreté / le civisme (crotte de chien, déchets, mégots...).

**Proposition n°17. Après une première étape de sensibilisation, verbaliser les personnes qui nourrissent les pigeons.**

Retour de la Ville - Mise à l'étude. Pour verbaliser les personnes qui nourrissent les pigeons, le Maire doit prendre un arrêté municipal qui en définit les modalités d'application et de sanction. Cette action est en cours de réflexion : en attente d'éléments juridiques.

**Proposition n°18. Quelles sont les missions des ASVP ?**

Retour de la Ville – Les trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont pour missions principales :

- le constat des infractions relatives à l'arrêt ou au stationnement des véhicules : les articles L. 130-4 et R. 130.4 du Code de la route prévoient qu'ils peuvent verbaliser les cas d'arrêts, de stationnement gênants, abusifs ou interdits, à l'exclusion des arrêts ou stationnement dangereux (ex : arrêt sur le damier) ;
  - le constat des contraventions relatives au règlement sanitaire (ex : dépôts sauvages) : article L. 1312-1 du Code de la santé publique.
  - la vérification des certificats d'assurance des véhicules : article R. 211-21-5 du Code des assurances.
- Les ASVP interviennent sur la voie publique après agrément par le Procureur de la République et assermentation par le tribunal de Police.

**Proposition n°19. Quelles sont les missions de la Police municipale ?**

Retour de la Ville – Présentation des actions menées en matière de prévention-sécurité - Conseil Participatif du 23 février 2017.

**Proposition n°20. Existe-t-il des espaces de co-working sur la commune ?**

Retour de la Ville – La commune ne compte pas d'espace de co-working. Il y en a dans les communes de Pantin, Bagnolet, Montreuil et Bobigny (cf : carte des FabLabs et espaces de co-working sur le site d'Est Ensemble). Le Pré manque de locaux de taille suffisante : 150-200m<sup>2</sup> sont nécessaires pour développer une offre attractive.

Une participante se demande s'il y aurait un espace de co-working rue Max Dormoy.

**Proposition n°21. Quel type de restauration va s'implanter en rez-de-chaussée de l'îlot Danton ?**

Retour de la Ville – Cet espace accueillera une brasserie avec une terrasse. Deux candidatures spontanées ont été reçues par la Ville, qui attend d'autres propositions également ; un comité de sélection sera mis en place pour choisir un candidat, au regard de la viabilité de l'entreprise et de l'animation sur le site.

*Une réunion a été organisée avec les jeunes du Conseil Participatif et le service Jeunesse. L'objectif est de leur permettre de participer sur des horaires et des sujets plus pertinents. Les échanges ont conduit aux propositions suivantes.*

**Proposition n°22. Mobiliser le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis pour une rénovation du terrain de basket du collège Jean-Jacques Rousseau.**

Retour de la Ville - La gestion des collèges n'est pas une compétence de la Ville : une rencontre a été organisée le 21 février 2017 avec M. Lejeune, Principal du collège, pour soulever cette question. Les sanitaires sont souvent dégradés. Le Conseil de la Vie Collégienne, qui regroupe 12 élèves (3

/niveau) et 6 encadrants travaille sur cette thématique à travers le groupe de réflexion « Cadre de vie ». Deux autres groupes ont été créés : « Activités de la pause méridienne » et « Fête de fin d'année ».

**Proposition n°23. Au collège Jean-Jacques Rousseau, permettre l'accès aux sanitaires aux heures de pause des élèves ; veiller à l'approvisionnement en papier toilette et savon, au fonctionnement des robinets et à la fermeture des portes.**

Retour de la Ville – Non. La Ville a sollicité le collège Jean-Jacques Rousseau sur cette demande mais ce dernier ne prévoit pas de travaux sur le terrain de basket.

**Proposition n°24. Poser un panneau d'information précisant les créneaux horaires en accès libre au stade Leo Lagrange.**

Retour de la Ville - Le stade est en accès libre le samedi, sauf lorsqu'il y a des matches, ce qui pose la question de l'intérêt réel d'un panneau d'information. Pour y jouer en semaine, les jeunes sont invités à rejoindre l'association « AJP » par l'intermédiaire du service Jeunesse pour bénéficier d'un créneau. Les plus jeunes doivent être accompagnés d'un référent majeur.

**Proposition n°25. Etudier la possibilité d'implanter un city-stade sur la commune, par exemple à l'emplacement du square Allende qui semble peu utilisé par les Gervaisiens.**

Retour de la Ville – Non. L'implantation d'un city-stade nécessite un espace adéquat lui permettant de s'intégrer dans son environnement proche. Ainsi, celui qui existait rue d'Estienne d'Orves avait dû être supprimé en raison des nuisances sonores. Actuellement, les espaces existants ne sont pas adaptés à l'implantation d'un nouveau city-stade. La Ville développe par ailleurs plusieurs projets visant à faciliter la pratique sportive. Un espace de « Street Work Out » va être aménagé à l'emplacement de la buvette du stade Séverine (livraison fin juin). En parallèle, la Ville a prévu la construction d'un gymnase.

**Proposition n°26. Mieux faire connaître le Cyber-Espace et augmenter le nombre de postes réservés au travail à la médiathèque.**

Retour de la Ville – Oui. Le Cyber-Espace est situé dans les locaux d'Emmaüs (42 av. Jean-Jaurès), avec une annexe au sein de la médiathèque François Mitterrand (46 avenue Jean-Jaurès). Il est en accès libre les jeudis de 17h à 19h et des ateliers adaptés à chaque public sont organisés par l'animateur TIC de la Ville. Une communication a été réalisée en octobre 2016 pour présenter le Cyber Espace (flyers) et une autre pour présenter les ateliers thématiques (site Ville, panneaux lumineux, flyers, via les carnets de correspondance des élèves, etc.).

Une réflexion est en cours par Est Ensemble pour développer l'espace informatique de la médiathèque (4 postes dans la section Jeunesse et 2 dans la section Adultes à l'heure actuelle).

- Les participants proposent que le tableau de bord ne soit plus imprimé mais projeté.

#### **4/ Propositions et questions formulées pendant la réunion**

La numérotation des propositions/questions prend la suite de la dernière réunion du Conseil Participatif.

**Proposition n°27.** Dans les rues où les conteneurs encombrant les trottoirs, étudier la possibilité d'implanter des bornes d'apport volontaire pour les déchets (enterrées).

**Proposition n°28.** Installer des poubelles à côté des bornes d'apport volontaire de verre pour jeter les couvercles et bouchons qui ne sont pas recyclés.

**Proposition n°29.** Mettre en place des cendriers aux abords des commerces et cafés/restaurants.

## **5/ Lutte contre le gaspillage Alimentaire – Animation culinaire avec l'Association Altrimenti**

- Cette réunion se poursuit avec l'intervention de l'association gervaisienne Altrimenti, qui a pour objectif de promouvoir une alimentation durable et responsable, ainsi que sensibiliser à l'anti-gaspi. A partir de récupération d'invendus alimentaires, elle prépare des recettes populaires et gourmandes en donnant une seconde vie aux produits déclassés.
- L'ensemble des pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes de produits perdus et gaspillés pour l'alimentation humaine, soit 16 milliards d'euros de pertes. L'impact carbone des pertes et gaspillages est évalué à 15,3 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, soit 3 % de l'ensemble des émissions de l'activité nationale ou encore 5 fois les émissions liées au trafic aérien intérieur. Pour le consommateur par exemple, les pertes et gaspillages sont de 20 à 30 kg/pers/an (29 kg/pers/an dans l'étude ADEME 2016) ce qui correspond à environ 30g par repas par convive en tenant compte de la préparation, des restes de repas et de ce qui est jeté, y compris les liquides en dehors des repas. Sachant qu'il faut 1 000 litres d'eau pour produire un kilo de farine, chaque baguette de pain jetée à la poubelle correspond à une baignoire entière.
- Si la réduction à la source est la priorité, l'augmentation du don et l'amélioration de la gestion des pertes et gaspillages sont également des axes de progrès possibles. Le don alimentaire pourrait être développé en France : 37 % seulement des biodéchets sont valorisés (compostage ou méthanisation) alors que ce taux est de plus de 70 % en Suède, Allemagne ou Wallonie.
- Fort de ces constats, l'association propose ce soir un atelier culinaire, valorisant les parties négligées des légumes et utilisant du pain sec : au menu, pesto de fanes de carottes, pesto de persil (feuilles et tiges) et panzanella. Les membres du Conseil Participatif sont invités à participer à la confection du menu. La soirée s'achève sur une dégustation des produits.

**Prochain rendez-vous : mai-juin 2017 à l'Espace Danton**